

Votre référent : Sylvie et Jean Michel EGLIN

Adresse : 9 route de Haguenau
67630 WOERTH

Tél : 03.88.94.49.80

Email : woerth@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée, agréée et autorisée :

SAP480869445

Organigramme :

Sylvie EGLIN - Responsable d'agence

Jean Michel EGLIN - Responsable d'agence

Samantha MULLER - Responsable de secteur

Marie WAMBST - Responsable de secteur

Marion RICHARD - Référente clients

Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 17h

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Arrêt de bus (arrêt gare) derrière
l'agence



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Woerth et ses alentours

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, RAM.

Conseil Départemental : Place du quartier Blanc, 67000 STRASBOURG

DREETS : 6 rue Gustave Him, 67000 STRASBOURG

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et de présentation et ses annexes.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter la liste des personnes qualifiées, par arrêté départemental, qui vous est remise par l'agence





TARIFS APPLICABLES AU 1 janvier 2023



TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE * APEF WOERTH

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
16h et plus par mois	23,27 €	25,60 €	12,80 €
Entre 8h et 12h par mois	23,91 €	26,30 €	13,15 €
Ponctuel	25,45 €	28,00 €	14,00 €
AIDE AUX SENIORS			
Aide + Accompagnements	24,18 €	26,60 €	13,30 €
AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP			
Aide + accompagnements	24,18 €	26,60 €	13,30 €
GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	24,91 €	27,40 €	13,70 €
Garde d'enfants + 3 ans	24,00 €	26,40 €	13,20 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	27,27 €	30,00 €	15,00 €
JARDINAGE			
Ponctuel	40,00 €	48,00 €	24,00 €
Régulier	38,33 €	46,00 €	23,00 €
BRICOLAGE			
Ponctuel	43,64 €	48,00 €	24,00 €

Autres prestations : Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 29,90€ TTC - 24,91 HT)

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (21H - 6H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt instantané, renseignements en agence

Frais de gestion administrative mensuels : 14,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans la cadre des prestations : 0,85 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)



TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF WOERTH

TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

 APA. ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 75% et 100%. Il comprend le tarif APA (23,82€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental)	22,58 €	23,82 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires du Conseil Départemental dont la prise en charge est inférieure à 75%. Il comprend le tarif APA (23,82€ TTC) + un reste à charge (% notifié par le Conseil Départemental) + 3,18€	25,59 €	27,00 €	
Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE		28,06 €	29,60 €	14,80 €
 PCH. PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (24,28€ TTC)	23,01 €	24,28 €	50% du reste à charge de votre facture
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE		28,06 €	29,60 €	14,80 €

CAISSES DE RETRAITE

 ARDH. L'AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION	Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation. ✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓ Ne pas relever de soins palliatifs	23,45 €	25,80 €	50% du reste à charge de votre facture
 PAP. PLAN D'AIDE PERSONNALISÉ AU MAINTIEN À DOMICILE	Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. ✓ Avoir 75 ans et plus ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD	23,45 €	25,80 €	
CNRACL.	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	22,45 €	24,70 €	
CNMSS.	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	22,45 €	24,70 €	

(*) Le détail des prestations, des formules et des aides (les aides et montants sont attribuées par les organismes financeur et ne dépendent pas d'APEF) sont précisées dans le livret d'accueil - Nos tarifs sont majorés de 25% les heures de nuit (21h - 6h), les dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 0,85 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)



FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS APEF PRO APEF WOERTH

TARIFS APPLICABLES AU 1er Janvier 2023

Votre référent : Sylvie et Jean Michel Eglin

Adresse : 9 Route de Haguenau
67630 Woerth

Tél : 03.88.94.49.80

Email : woerth@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure autorisée :

SAP 480 869 445

Organigramme :

Responsable d'Agence: Sylvie Eglin

Responsable d'Agence: Jean Michel Eglin

Responsable de Secteur: Samantha Muller

Responsable de Secteur: Marie Wambst

Référente clients: Marion Richard

Intervenants

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 08h00 à 12h00 et de
14h00 à 18h00

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Arrêt de bus: Arrêt Gare (Derrière l'agenc



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Woerth et ses alentours

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

✓ Etablissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur à 100€ ou au consommateur qui lui en fait la demande.

DDETS : 6 Rue Gustave Hirn 67000 Strasbourg



FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS

TARIFS APEF PRO ⁽¹⁾

APEF WOERTH



ENTRETIEN LOCAUX COMMERCIAUX

	TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC
Ménage simple	24.67 €	29.60 €
Ménage + Matériel	26.67 €	32.00 €
Surfaces vitrées	31.67 €	38.00 €



ENTRETIEN COPROPRIETES

Ménage simple	24.67 €	29.60 €
Ménage + Matériel	26.67 €	32.00 €
Surfaces vitrées	31.67 €	38.00 €

	TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC
ENTRETIEN DE VOS ESPACES VERTS		
Jardinage	40.00 €	48.00 €

Frais annexes

Frais de gestion administrative : 45€ TTC /an (37,50€ HT/an)

(1) Majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.



ESPACE DE TRAVAIL	Tâches
Aérer les locaux	X
Dépoussiérer les bureaux, plans de travail et sièges (débarrasser par vos soins)	X
Désinfecter les appareils (téléphones, claviers, souris, ...)	X
Dépoussiérer les meubles et objets meublants y compris les écrans d'ordinateur éteints par vos soins	X
Aspirer ou balayer les sols (selon revêtement)	X
Laver les sols	X
Vider les corbeilles à papier et déposer les sacs dans l'endroit indiqué par vos soins	X
ESPACES COMMUNS	
Aérer les locaux (20 min par pièce)	X
Nettoyer et désinfecter les surfaces plates (poignées, interrupteurs, interphones, etc.)	X
Dépoussiérer les meubles et objets meublants	X
Aspirer et laver les sols (selon revêtement)	X
Vider les poubelles et remplacer les sacs	X
CUISINE / SANITAIRE	
Nettoyer et désinfecter les appareils sanitaires (robinet, cuvette, lavabo, faïence, miroirs, etc.)	X
Nettoyer et désinfecter les poignées et interrupteurs	X
Vider les poubelles et remplacer les sacs	X
Aspirer et Laver les sols	X
Approvisionner en consommables (savon, papier toilette, serviettes en papier, etc.) fournis par vos soins	X
Désinfecter les appareils de cuisson (micro-onde, réfrigérateur, machine à café, etc.)	X
CADRE DE VIE	
Arroser les plantes	X
Lustrer les cuivres	X
Enlever les toiles d'araignées	X
Nettoyer les plinthes	X
Nettoyer les radiateurs	X
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	
Tonte, Désherbage, Ramassage des feuilles, Arrosage manuel	X
Plantations de petit végétaux, taille de haies, arbustes et petits arbres	X
Enlèvement des déchets, évacuation des végétaux, petit arrachage manuel	X
Entretien des allées et terrasses	X
Déneigement des abords immédiats du local	X
Entretien des massifs (bêchage, binage, griffage,...)	X
Application d'engrais et/ou amendements	X